



2021

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Bilan 2020

1



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Investir pour l'avenir

1. La démarche d'engagement

2. Une politique d'exclusion ciblée et une méthodologie de suivi des controverses
3. Une stratégie d'intégration globale
4. Une politique de dialogue actionnarial structurée
5. Une politique de vote exigeante actualisée annuellement

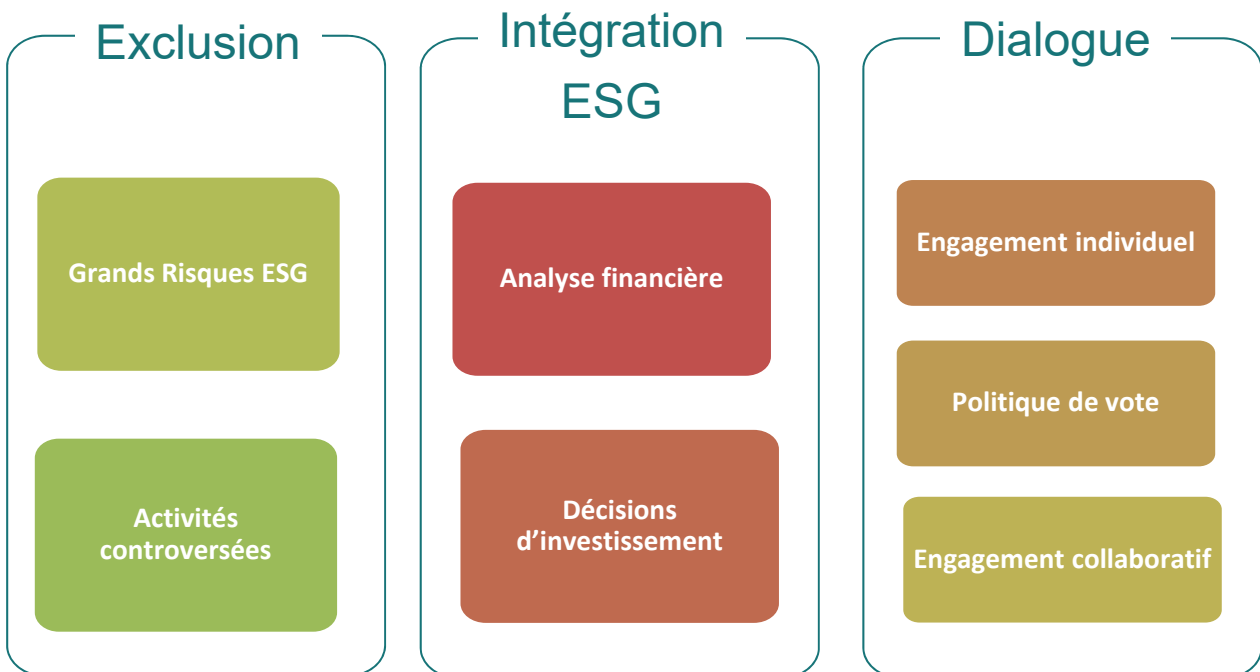
LA DÉMARCHE D'ENGAGEMENT CHEZ GROUPAMA AM

L'engagement actionnarial désigne l'influence des investisseurs sur les pratiques des entreprises au travers de la mise à profit de leur position d'actionnaire. C'est une composante majeure du processus d'investissement. Il permet en particulier aux investisseurs de questionner la stratégie environnementale, sociale et sociétale des entreprises ainsi que leur gouvernance.

Si provoquer un changement semble plus facile pour des actionnaires majoritaires, tous les investisseurs ont à leur portée divers outils pour faire entendre leur voix auprès des entreprises : dialoguer avec la direction ou le conseil d'administration, voter en assemblée générale, participer au dépôt de résolutions en assemblée générale, ou s'exprimer publiquement et, en dernier lieu, sortir de l'investissement en vendant leur titres.

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance). **L'engagement est d'une part une source de création de valeur et d'autre part un moyen de diminuer les risques.**

Groupama AM renforce continuellement sa stratégie en matière d'engagement autour de trois leviers :



UN ENGAGEMENT DE PLACE

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place Financière de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les

pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Signe de son engagement historique, Groupama AM a été un des **signataires fondateurs des PRI en 2006***.

A +

Stratégie et Gouvernance ESG

Intégration ESG - Actions

Groupama AM rend compte annuellement de son engagement aux PRI par un reporting public, et obtient, depuis 2018, la **Note maximale A+** pour sa stratégie d'intégration ESG.

* PRI : Principles for Responsible Investment : initiative lancée en 2006 par les Nations Unis afin d'inciter les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion

S'ENGAGER AU NIVEAU INTERNATIONAL ET FRANCAIS

<p>AFG Association Française de Gestion Financière</p>	<p>Présidant la Commission « Finance Durable » de l'association depuis 2015, Groupama AM contribue aux différents travaux de Place sur la finance durable, en particulier ceux concernant le Label ISR, l'évolution de la réglementation, la publication des chiffres de ce marché ou encore la réponse aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Groupama AM participe au Comité du Label ISR et au Comité du Label Greenfin. Lien Internet : http://www.afg.asso.fr/</p>
<p>EUROSIF European Sustainable Investment Forum</p>	<p>Membre de l'EUROSIF en qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes. EUROSIF est l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen. Lien Internet : http://www.eurosif.org/</p>
<p>FIR Forum pour l'Investissement Responsable</p>	<p>Groupama AM est membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF,...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et parties prenantes. Groupama AM participe à la Commission Grand Public. Lien Internet : http://www.frenchsif.org/</p>
<p>SFAF Société Française des Analystes Financiers</p>	<p>Présidant de la commission « d'analyse extra-financière » entre 2014 et 2018, Groupama AM a participé à plusieurs réalisations dont l'organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015) et sur le secteur financier et les enjeux environnementaux (juin 2016). Au sein de la SFAF, Groupama AM a contribué activement à la mise en place de formations sur la finance durable, et anime régulièrement ces formations. Lien Internet : http://www.sfaf.com/</p>
<p>FINANCE FOR TOMORROW</p>	<p>Membre de l'association « Finance for Tomorrow », initiative portée par « Paris Europlace » pour promouvoir la finance durable. A ce titre, Groupama AM participe à différents travaux, notamment sur les outils existants pour appréhender le risque climat par les investisseurs et sur la création d'un référentiel de compétence ESG. Lien internet : https://financefortomorrow.com/</p>
<p>ORSE Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises</p>	<p>Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR. Lien Internet : http://www.orse.org/</p>

LES OBJECTIFS ET LES AXES DE L'ENGAGEMENT

L'ENGAGEMENT EST PLEINEMENT INTEGRE DANS LA STRATEGIE ESG DE GROUPAMA AM

L'engagement actionnarial constitue un prolongement naturel de l'analyse ESG et de la prise en compte de ses critères dans les décisions d'investissement.

Cette démarche, ancrée à la forte présence de Groupama AM sur la place de Paris depuis 2002 sur les sujets ESG, se structure **autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives**.

L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL AU SERVICE D'UN TRIPLE OBJECTIF

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG qui répondent aux objectifs suivants :



C'est une démarche volontaire et constructive que Groupama AM prend en charge au nom des investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociétales d'entreprises identifiées.

TROIS AXES PRIORITAIRES CONDUISENT LES INITIATIVES D'ENGAGEMENT



L'axe Risques de durabilité se compose des Grands Risques ESG et d'Exclusion du secteur charbon.

UNE POLITIQUE ACTIONNARIALE EXIGEANTE

Les initiatives d'engagement actionnarial de Groupama AM se répartissent sur trois champs d'intervention :

1. Une politique de vote exigeante, en place depuis 2001, accompagnée par la possibilité de discuter avec les entreprises des projets de résolutions présentées aux Assemblées Générales.
2. Un dialogue direct et régulier lors de rencontres avec les équipes dirigeantes des principales entreprises cotées européennes, ou dans le cadre de discussions ciblées avec les entreprises controversées.
3. Une participation à des initiatives collaboratives, de portée européenne et internationale soit dans le cadre de la plateforme d'engagement collaboratif des PRI soit en prenant part aux dépôt de résolutions externes aux Assemblées Générales ainsi que des coalitions des actionnaires.

1. La démarche d'engagement
- 2. Une politique d'exclusion ciblée et une méthodologie de suivi des controverses**
3. Une stratégie d'intégration globale
4. Une politique de dialogue actionnarial structurée
5. Une politique de vote exigeante actualisée annuellement

AXES DE NOTRE POLITIQUE D'EXCLUSION

Armes controversées

Groupama AM est engagé depuis 2008 dans un groupe de travail de Place de Paris sur les armes controversées (Bombes à sous-munition, Mines anti-personnel et Armes à uranium appauvri). Depuis mai 2009, Groupama AM a mis en place une politique d'exclusion en matière

d'investissement dans les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées à ces armes.

La politique complète est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/>

Secteur du charbon

Groupama AM a mis en place, en 2019, une politique d'exclusion du secteur charbon, ayant pour objectif de diminuer notre exposition aux risques climatiques.

Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités d'extraction du charbon ou de production d'énergie à partir du charbon. Sont exclues toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité repose à plus à 20% sur le charbon.

Ce critère est complété, à partir de 2021, par des seuils d'exclusion absolus. Sont exclues les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 20 millions de tonnes et celles dont la capacité installée des centrales au charbon dépasse 10 GW.

Un dialogue actionnarial est engagé avec certaines sociétés dont les seuils sont proches des limites d'exclusions ou qui ont mis en place des stratégies de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour notre politique.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald. Elle fournit, à travers le Global Coal Exit List, l'exposition charbon des entreprises impliquées dans ce secteur d'activité. L'équipe de Recherche interne Groupama AM retrace les résultats fournis par Urgewald, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur cette liste.

Si les conclusions sont en phase avec les travaux d'Urgewald et la stratégie de sortie du charbon de l'entreprise n'est pas définie, la valeur est exclue de nos expositions. Si les conclusions sont en phase sur les seuils affichés et la stratégie de sortie du charbon existe mais les objectifs sont encore trop éloignés pour respecter un scénario 2°, alors, la valeur est exclue de nos portefeuilles actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance. La liste est revue une fois par an.

La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction contraire du client.

La politique complète est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/Politique-Charbon-GroupamaAM-sept-2020.pdf>

LA LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

La liste des Grands Risques est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses (selon notre fournisseur de données), et dont la controverse a été validée par la Recherche interne selon nos propres critères.
- Les entreprises dont la gouvernance est considérée comme « Grands Risques » par nos analystes selon notre approche interne. Cette note est le résultat d'une gouvernance défaillante et notée négativement, sur trois piliers fondamentaux de notre analyse de gouvernance : traitement équitable des actionnaires, structure de contrôle/rémunérations et qualité du management.

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des Grands Risques ESG.

Les sociétés intégrant la liste des Grands Risques ESG sont celles pour lesquelles les risques ESG identifiés pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière et/ou avoir un impact significatif sur la valeur et la marque de l'entreprise. Ces facteurs seraient de nature à engendrer une perte de valeur boursière importante et/ou un abaissement significatif des notes des agences de notation.

A chaque nouvelle entrée d'une société dans la liste des Grands Risques, l'analyste détermine des conditions de sortie, qui sont systématiquement revues tous les six mois.

- L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un **Comité des Risques de durabilité**, présidé par le Directeur des Risques de Groupama AM.
- Les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, ne peuvent pas recevoir, de la part des analystes, une recommandation action à l'achat ou une recommandation crédit assortie d'une perspective positive.
- **Un système d'alertes** est mis en place dans les outils de gestions
- **Un dialogue actionnarial** est engagé avec les émetteurs de la liste lors des meetings avec le management.

1. La démarche d'engagement
2. Une politique d'exclusion ciblée et une méthodologie de suivi des controverses
- 3. Une stratégie d'intégration globale**
4. Une politique de dialogue actionnarial structurée
5. Une politique de vote exigeante actualisée annuellement

UNE GOUVERNANCE DE LA STRATEGIE ESG DEDIEE

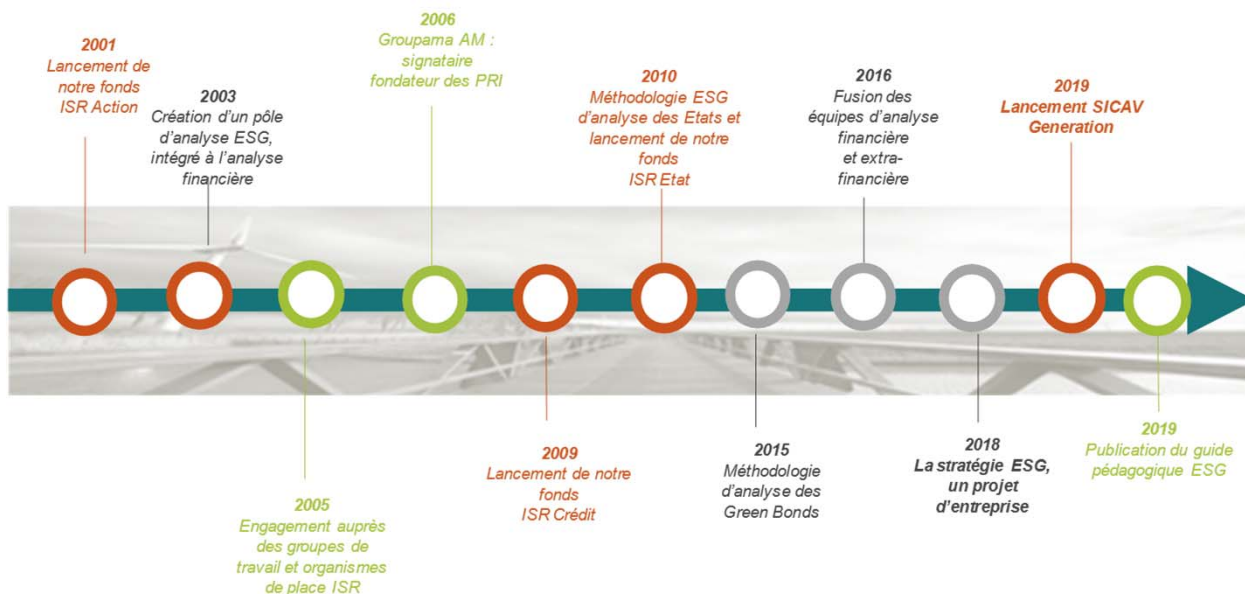
Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extra-financière.

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une **Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, directement rattachée au Directeur Général.**

Une nouvelle politique ESG a ainsi été définie en juin 2018, avec pour objectifs d'une part de diffuser la prise en compte des critères ESG à l'ensemble des équipes et d'autre part d'enrichir notre offre de produits ESG.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le **Comité Stratégie ESG**, présidé par le Directeur Général, qui se réunit à une fréquence trimestrielle. De nombreuses équipes de Groupama AM - Gestions, Recherche, Développement, Communication, RSE, Reporting - sont impliquées et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'Intégration ESG.

Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de cette Stratégie ESG.



UNE APPREHENSION DES MUTATIONS SOCIETALES

Groupama AM propose à ses clients **une gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actif considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée**.

Avec la définition et l'implémentation d'une nouvelle Stratégie ESG depuis mai 2018, **l'ambition de Groupama AM est de répondre à différents objectifs** :

- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.
- Faire évoluer notre offre de produits ESG
- Renforcer nos pratiques d'intégration ESG
- Mettre en place des programmes de formations ESG

La prise en compte des critères ESG permet **d'appréhender trois transitions : environnementale, numérique et démographique** qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles économiques des entreprises.

NUMERIQUE

Impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, fournisseurs et la société civile

ENVIRONNEMENTALE

Passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone, et gestion des impacts environnementaux des activités des entreprises

DEMOGRAPHIQUE

Conséquences des évolutions sociétales – vieillissement de la population, urbanisation, montée des inégalités – pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de leurs clients.

UN MODELE D'ANALYSE ESG UNIQUE SUR LA PLACE

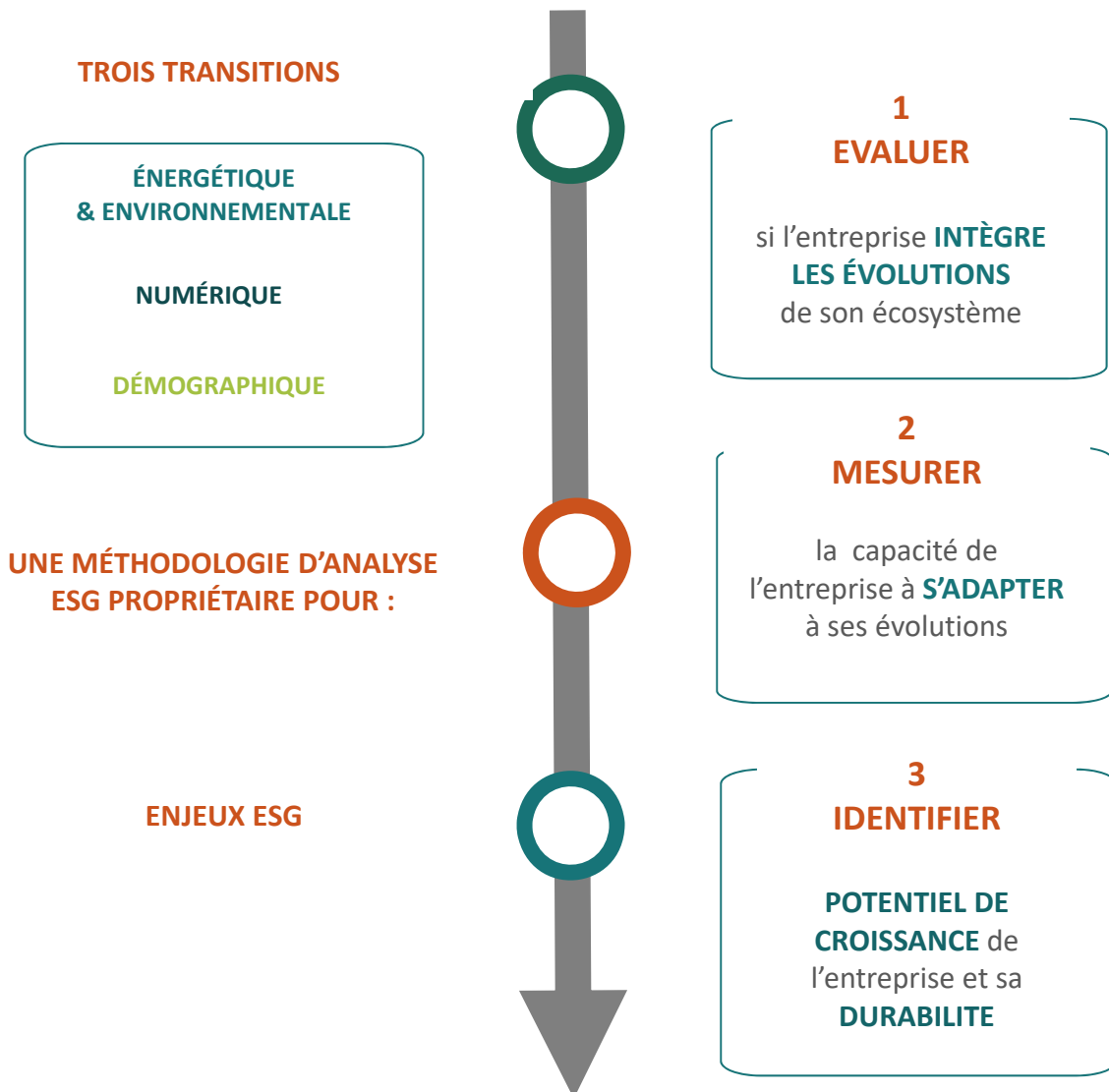
A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement **une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique**. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et des analystes ESG. En 2016, Groupama AM a franchi **une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG**.

Aussi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études,

au même titre que les enjeux financiers, tandis que les anciens analystes ESG se sont formés à l'analyse financière à la SFAF.

Le département de la Recherche comprend 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part, et Social et Sociétal d'autre part, ainsi qu'une analyste dédiée à la Gouvernance et à l'engagement actionnarial.

Les 3 économistes pays, membres du département Recherche, intègrent également les critères ESG dans leur analyse-pays.



1. La démarche d'engagement
2. Une politique d'exclusion ciblée et une méthodologie de suivi des controverses
3. Une stratégie d'intégration globale
4. **Une politique de dialogue actionnarial structurée**
5. Une politique de vote exigeante actualisée annuellement

DIALOGUE ACTIONNARIAL REGULIER

Rencontres avec le management

Les analystes participent régulièrement aux rencontres avec le management des entreprises, seuls ou avec les gérants. **Conséquence d'une organisation centrée sur l'intégration globale de l'analyse ESG à l'analyse financière, les enjeux ESG identifiés pour chaque secteur sont systématiquement abordés.** Ces échanges sont notamment l'occasion d'aborder les controverses dont elles font objet, pour les entreprises placées sur la liste des Grands Risques ESG.

Dialogue spécifique et thématiques ciblées

Les entreprises détenues dans les portefeuilles et identifiées par les analystes, parce que présentant un potentiel d'amélioration des pratiques ESG, font objet d'un engagement particulier. **Les thématiques de l'engagement et objectifs précis sont définies en amont de l'entrée en dialogue. Il s'agit d'une démarche de long terme qui doit déboucher sur de réels progrès de la part des entreprises contactées.**

Les entreprises sont contactées par mail et des conférences téléphoniques peuvent être organisées afin d'échanger sur les problématiques visées par l'engagement. Un suivi régulier de l'engagement est effectué et son impact est mesuré régulièrement.

En 2020, le dialogue actionnarial a été poursuivi avec plusieurs entreprises. **La pertinence des thématiques adoptées a été largement démontré dans le contexte de la situation sanitaire. En effet, cette dernière a été un réel catalyseur de progrès pour les entreprises concernées.**

Echanges en amont des assemblées générales

Groupama AM organise des rencontres spécifiques sur les sujets de gouvernance avec les entreprises durant la saison des Assemblées Générales. Ce dialogue est l'occasion de mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions pour l'Assemblée Générale ainsi que d'expliquer notre politique de vote.

En 2020, au cours de 5 rencontres, Groupama AM a échangé avec 4 entreprises sur les projets de résolutions en amont de leur AG. La gestion de la crise sanitaire a été au cœur de ces échanges, ainsi que les politiques de distribution des dividendes et des rémunérations.

77
entreprises
98
meetings

Transition
énergétique

Capital Humain

Devoir de vigilance

ALTEN
EDENRED
UBISOFT
TELEPERFORMANCE

UN DIALOGUE AUTOUR DES THEMATIQUES CIBLEES EN 2020

Le dialogue initié dans les années précédentes avec les entreprises ciblées s'est poursuivi en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire.

Capital Humain : à l'épreuve de la crise

KORIAN

Thèmes : Capital Humain : dialogue social, climat interne, formation, santé

- Début de l'engagement : 12/ 2019
- Moyens :
 - Entretiens téléphoniques avec l'IR et l'équipe RSE.
 - Lettres d'analyse, constatation de progrès et demandes d'amélioration sur les sujets d'engagement
- Avancées constatées :
 - Harmonisation et consolidation des indicateurs sociaux + transparence
 - Amélioration des conditions de travail et de l'engagement des salariés grâce aux efforts de formation

Les répercussions de la crise ont eu pour effet le renforcement de l'engagement des entreprises, voire accélération des transformations des modèles économiques.

TELEPERFORMANCE

Thèmes : Devoir de vigilance, santé et sécurité des employés, gouvernance

- Début de l'engagement : 2016
- Moyens :
 - Rencontres avec le management et les conférences téléphoniques
 - Participation au meetings collectifs avec les parties prenantes au sujet des controverses sur le devoir de vigilance
- Avancées constatées :
 - Amélioration des standards de gouvernance et de la transparence
 - Mise en place d'une politique RSE
 - Harmonisation du suivi RH dans l'ensemble du périmètre géographique

Transition énergétique : l'un des axes forts de notre stratégie d'engagement actionnarial

RWE

Thème : Sortie du charbon

- Début de l'engagement : 7/2020
- Moyens :
 - Courrier d'invitation au dialogue
 - Rendez vous annuel lors d'une conférence téléphonique
- Avancées constatées :
 - Transparence sur l'évolution du charbon dans le mix
 - Meilleure appréhension des conditions de sortie de notre liste d'exclusion charbon

SIEMENS AG ET SIEMENS ENERGY

Thème : Transition énergétique

- Début de l'engagement : 2/2020
- Moyens :
 - Entretiens collectifs avec la Siemens AG dans le cadre de Climate Action 100+ à laquelle nous participons
 - Communication du Net Zéro Benchmark à la société
- Avancées constatées :
 - Transfert de l'engagement collectif à Siemens Energy post scission du groupe
 - Instauration du dialogue individuel avec Siemens AG sur les objectifs de SBT

SUIVI DU DIALOGUE ACTIONNARIAL

Enregistrer les échanges grâce aux outils propriétaires

Les échanges des analystes avec le management des sociétés sont enregistrés au fur et à mesure dans un outils propriétaire et partagées avec l'ensemble des gestions. Cela concerne aussi bien les enjeux ESG identifiés lors des études produites par les analystes, que les rencontres en amont des Assemblées Générales où encore les initiatives d'engagement spécifiques avec les entreprises ciblées.

Par ailleurs, la progression et les résultats du dialogue actionnarial sont tracés à travers les outils dédiés : le nombre de rencontres, les lettres envoyés, les recommandations des analystes, les progrès constatés ainsi que les différentes étapes du dialogue, y sont consignés.

Tracer les progrès et mesurer les impacts de l'engagement

Sujet	Demandes / réserves exprimées par Groupama AM	Progrès constatés
Politique de rémunération	<p>1/Rémunération trop axée sur le court terme et un fixe très élevé.</p> <p>2/La rémunération long terme exclusivement en actions de performance, attribuée tous les 3 ans ce qui rend le lien entre performance et rémunération difficile à vérifier.</p> <p>3/Forte contestations actionnariale depuis l'introduction de Say on Pay (dont Groupama AM) : manque de transparence, montants excessifs, peu de lien avec la performance</p> <p>4/Absence de critères ESG dans la rémunération variable</p> <p>5/Communication sur le ratio d'équité</p>	<p>1/Rééquilibrage entre fixe et variable, introduction d'un mécanisme de clawback, limitation des indemnités de départ et de non-concurrence,</p> <p>2/ et 4/ La période d'attribution des actions de performance ramenée à 1 an, introduction de critères qualitatifs quantifiables, dont ESG...</p> <p>3/ Abaissement du nombre d'actions de performance en réaction à la contestation à l'AG 2019</p> <p>5/Publication du ratio d'équité en 2020 ...mais le choix du périmètre est très discutable</p>
Structure du Conseil et l'équilibre des pouvoirs	<p>1/ La structure de management déséquilibrée: le CFO étant le seul du Comex à résider en France, où se trouve le siège. Le fondateur est devenu Président exécutif tout en conservant une forte implication dans la stratégie. Le DG, chargé de l'exécution est un résident brésilien...</p> <p>2/ Le retour du fondateur au poste de PDG en 2018 a eu pour conséquence un retour à la concentration des pouvoirs : notre politique de vote accepte cette situation à condition qu'un administrateurs référent soit nommé</p>	<p>1/Clarification de la structure vis-à-vis de l'extérieur. Resserrement du Board, mais pas d'administrateur référent pour le moment.</p> <p>- Départ du COO dont la rémunération excessive était par ailleurs très contestée par les actionnaires.</p> <p>- Le fondateur (et PDG entre 2011 -2013 est redevenu PDG à la fin de 2018. Sa mission est d'implémenter le plan stratégique pour 2018-2022 et de préparer sa succession.</p> <p>- Le CFO devient DG délégué.</p> <p>2/Nomination d'un administrateur référent indépendant à l'AG 2018</p>
Stratégie RSE	Prise en compte des enjeux RSE au niveau stratégique.	<p>Nomination d'une responsable de la politique RSE avec les missions d'amélioration de la transparence sur les enjeux ESG et l'analyse des impacts sociaux économiques dans les pays d'implantation.</p> <p>La création d'un comité CSR au Conseil est en discussion</p>

ENGAGEMENT COLLABORATIF EN TEMPS DE PANDÉMIE

Ces initiatives permettent à la fois de mutualiser les ressources et de parler d'une seule voix aux entreprises. En effet, la clarté du message vis-à-vis du management est renforcée et le dialogue est plus efficace et plus constructif lorsqu'un groupe d'investisseurs partage une même analyse sur des sujets ESG.

En 2020, Groupama AM s'est associé à 4 nouvelles initiatives collaboratives, rejoignant en particulier les appels pour une relance durable et des réponses adéquates à la crise sanitaire.

Nous avons également **soutenu une initiative de l'agence de conseils aux votes Proinvest.**

Une communication dédiée, à la fois en externe et en interne, a été mise en place, ainsi que les dispositifs de sélection et de validation des engagements.

Need for biodiversity metrics

- Demande de publication, par les entreprises, des indicateurs d'impacts liés à la préservation de la biodiversité
- Porté par Mirova via la plateforme PRI

EU Alliance for a green recovery

- Appel de l'eurodéputé Pascal Canfin, président de la Commission environnement, à une coalition pan européenne pour une relance basée sur la transition énergétique
- Manifeste signé par Mirela Agache au nom de Groupama AM, parmi 270 eurodéputés, dirigeants d'entreprises, syndicats

Covid 19 and pharma sector

- Appel aux principales compagnies pharma à communiquer de manière transparente sur leurs réponses à la crise sanitaire
- Porté par Achmea, et soutenu par la fondation Acces to Medicine, avec qui nous sommes déjà engagés

Open letter to European Leaders for a sustainable recovery

- Appel des investisseurs européens adressé à leurs gouvernements respectifs pour mener une relance post Covid 19 durable en lien avec les Accords de Paris
- Mené par les PRI, CDP *et IIGCC* en amont du Conseil Européen du 18-19 juin 2020

CDP : *Climate Disclosure Project* : une ONG qui a pour but l'incitation des investisseurs, sociétés, états, villes et régions à la transparence sur les impact environnementaux de leurs activités. IIGCC : *Institutional Investors Group on Climate Change* : une coalition européenne des investisseurs, facilitant la collaboration et les actions sur les sujets de changement climatique et de transition énergétique.

DE L'ENGAGEMENT COLLABORATIF A L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Le choix de participer à des initiatives collaboratives est guidé par nos objectifs et nos axes définis dans notre politique d'engagement. Mais d'autres critères entrent en ligne de compte : Groupama AM affiche ainsi sa volonté de :

- pérenniser et ancrer les initiatives dans la stratégie ESG en instaurant un dialogue actionnarial individuel suivi avec des sociétés en position dans les portefeuilles
- exercer une influence sur les sociétés sélectionnées pour les fonds thématiques et d'impact
- accompagner les enjeux de transitions et les stratégies d'évolution des modèles économiques
- limiter les risques dans les portefeuilles et détecter les opportunités d'investissement

Initiatives d'engagement collaboratif soutenues précédemment et en lien avec les engagements individuels en cours ou à venir

Nom de l'initiative	Objectif de l'engagement	Lien avec les objectifs de Groupama AM	Axes ciblés	Implication de Groupama AM
Global Investor Statement to Governments on Climate Change	<ul style="list-style-type: none"> • Appel aux gouvernements afin d'atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris, • Accélérer les investissements dans le secteur privé en faveur de la transition bas carbone, • Participer à l'amélioration du reporting financier relatif au climat. 	Limitation des risques dans les portefeuilles	Transition énergétique	Signature de la lettre
Climate Action 100+	<ul style="list-style-type: none"> • Emetteurs de GES (plus de 100 sociétés ciblées) : incitation à prendre des mesures concrètes afin de s'aligner avec les objectifs des Accords de Paris, • Investisseurs : s'assurer que les sociétés investies dans les portefeuilles agissent dans ce sens. 	<ul style="list-style-type: none"> •Promotion de la transparence •Limitation des risques dans les portefeuilles •Valorisation des bonnes pratiques ESG 	Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> *Signature de la lettre d'engagement *Dialogue actionnarial avec la (les) société(s) ciblée(s)
Investor Statement on Acces to Medicine	Suivre les progrès des compagnies pharma en lien avec l'ODD 3 (Santé et bien être). Objectif qui devrait être atteint d'ici 2030	<ul style="list-style-type: none"> •Promotion de la transparence •Limitation des risques dans les portefeuilles 	Inégalités	<ul style="list-style-type: none"> *Signature de la déclaration commune * Dialogue actionnarial avec la (les) société(s) ciblée(s)

1. La démarche d'engagement
2. Une politique d'exclusion ciblée et une méthodologie de suivi des controverses
3. Une stratégie d'intégration globale
4. Une politique de dialogue actionnarial structurée
- 5. Une politique de vote exigeante et réactive**

LA POLITIQUE DE VOTE 2020 A ÉTÉ ADAPTÉE AUX CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES DE LA CRISE SANITAIRE

L'Assemblée Générale (AG) est un événement privilégié pour permettre aux entreprises de communiquer et rendre des comptes avec leurs actionnaires. Cet exercice implique et nécessite une grande transparence.

Le vote des actionnaires aux AG fait partie intégrante du processus de gestion. Il constitue un axe fort de la stratégie d'Investissement responsable de Groupama AM, en particulier en matière de dialogue et d'engagement avec les entreprises sur les sujets de gouvernance.

Le respect de standards de gouvernance exigeants est une condition indispensable pour permettre un fonctionnement efficace des instances dirigeantes au service d'une valorisation à long terme des investissements.

Groupama AM considère que la qualité de la gouvernance est un indicateur avancé des risques : les entreprises ayant une gouvernance défaillante s'exposent davantage à des risques opérationnels, financiers et réputationnels. **La matérialisation de ces risques peut avoir un impact majeur sur la performance des valeurs de l'entreprise.**

La Politique de vote actualisée est envoyée aux entreprises ciblées avec une invitation au dialogue en amont des Assemblées Générales

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DE VOTE SONT AINSI AXÉS SUR :

1. Le traitement équitable de l'ensemble des actionnaires,
2. L'équilibre des pouvoirs entre les instances de direction et les instances de contrôle
3. La transparence et l'équité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux
4. L'intégrité de l'information financière et extra-financière communiquée par l'entreprise
5. La gestion raisonnée des fonds propres
6. La reconnaissance par l'entreprise de responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis de ses parties prenantes.

En avril 2020, Groupama AM a adapté sa politique de vote au contexte de la crise sanitaire, en durcissant ses principes relatif à la distribution des dividendes et les politiques de rémunérations. Les votes ont été guidés par l'analyse des situations particulières des entreprises en matière des aides des Etats et des réductions des salaires des employés.

La politique de vote est publique et téléchargeable à l'adresse suivante :

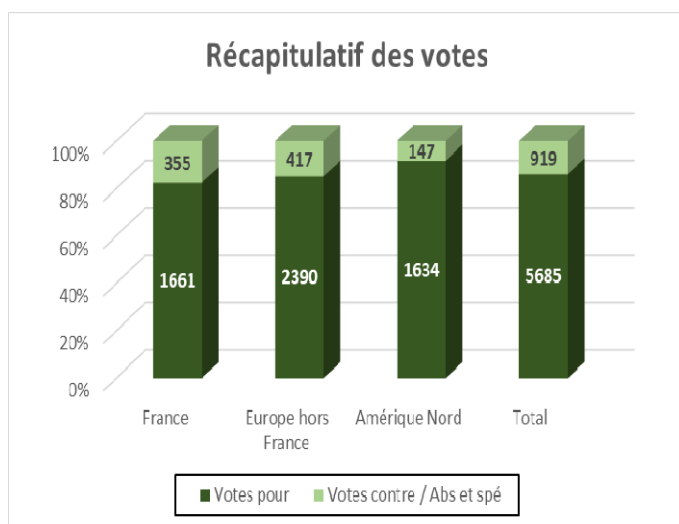
https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/02/Politique-de-vote-2021_VF-finale.pdf

SAISON DES VOTES 2020 EN UN COUP D'ŒIL

3 chiffres clés

- 333 Assemblées
- 6 604 Résolutions votées
- 14 % de votes NON ou abstention

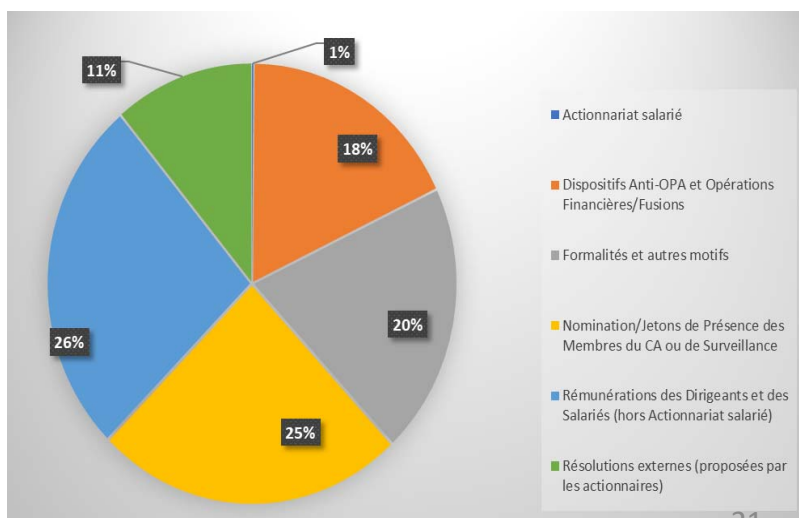
Une politique de vote exigeante reflétée par les taux d'oppositions



- En France : Au cours de 46 assemblées sur 54, Groupama Asset Management a voté « NON » à au moins une résolution, soit 85,2%
- En Europe (hors France) : Au cours de 124 assemblées sur 155, Groupama Asset Management a voté « NON » à au moins une résolution, soit 80%
- Zone Amérique du Nord: Au cours de 64 sur assemblées 64 sur 124, Groupama Asset Management a voté « NON » à au moins une résolution, soit 51,6%

Les oppositions de la saison 2020 marquées par l'adaptation de notre politique de vote à la crise sanitaire dès avril 2020

Conséquence de la situation particulière de la crise sanitaire : 26% des oppositions ont été motivées par les politiques de rémunérations. Ce chiffre traduit les impacts du durcissement de notre politique de vote sur ce sujet en 2020.



RÉPARTITION DES VOTES PAR CATÉGORIES

Nature de la résolution	Total Résolution approuvées	Total Résolution rejetées/ abstention	% des votes négatifs
Actionnariat salarié	105	1	1%
Dispositifs Anti-OPA/ Opérations financières/Fusions	604	164	21%
Formalités et autres motifs	1489	184	11%
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	2589	225	8%
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	714	243	25%
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	184	102	36%
Total	5 685	919	14%

Un rapport sur les droits de vote aux AG est téléchargeable à l'adresse suivante :
<https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/>

Avertissement

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris -
Site web : www.groupama-am.com



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris
Tél.: 01.44.56.76.76
Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93
Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris
Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com